

Accompagnement personnalisé

Les équipes de la CCI vous accompagnent dans votre projet de création ou de reprise d'entreprise, à chaque étape de votre parcours :

- Information sur les démarches, votre secteur d'activité, ...
- Réglementation (accessibilité, hygiène, sécurité...)
- Recherche d'une entreprise à reprendre avec le dispositif www.transentreprise.com [1]
- Recherche d'éléments de marché (concurrence, tendances...)
- [Recherche d'un local](#) [2]
- Appui au montage d'un business-plan
- Recherche d'aides financières
- Montage des dossiers d'aide
- Mise en relation avec les partenaires de la création – reprise (avocats, experts comptables...)
- Choix de la forme juridique et fiscale
- Conseils spécialisés : environnement, TIC, international

JE LANCE MON PROJET : diagnostic et accompagnement à l'élaboration d'un business plan

Piloté par la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, le Programme « JE LANCE MON PROJET » est une action collective des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes visant à accompagner les porteurs de projet dans la formalisation de leur projet de création ou reprise d'entreprise.

Image not found or type unknown



A travers un accompagnement personnalisé et renforcé à l'élaboration du Business Plan, ce dispositif permet de vérifier la faisabilité et la viabilité du projet entrepreneurial, de formaliser le dossier de présentation, d'apprendre à présenter efficacement le projet aux différents interlocuteurs et de mobiliser les bons partenaires pour avancer.

La prestation proposée par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes comprend :

- Un diagnostic individuel portant sur le parcours professionnel et personnel du porteur de projet, l'adéquation homme-projet, l'approche marché et la formalisation des préconisations via l'élaboration d'un plan d'action personnalisé.

- Un accompagnement individuel visant à formaliser un Business Plan complet avec une prise en compte de nombreux domaines : détermination du modèle économique, réalisation d'une étude de marché, plan d'actions commerciales, d'un plan de financement initial, d'un prévisionnel financier.

Le Programme **JE LANCE MON PROJET** est **entièrement gratuit pour les porteurs de projet**. En effet, il bénéficie du soutien du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, du Fond Social européen (FSE) et des Chambres de Commerce et d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ayez le réflexe CCI ! Prenez RDV en appelant le 04 70 02 50 15.

URL source: //www.allier.cci.fr/content/accompagnement-personnalise

Liens

[1] <http://www.transentreprise.com/>

[2] <http://www.bourse-locaux-allier.fr/>